
**FONDS SPECIAL DE SOUTIEN
AU SECTEUR DE L'ENERGIE**

<p>RAPPORT D'ACTIVITES DU FONDS SPECIAL DE SOUTIEN AU SECTEUR DE L'ENERGIE (FSE) AU 30 AOUT 2017</p>

1. Mobilisation des ressources

- Au 30 août 2017 les taxes parafiscales recouvrées s'élèvent à 4,9 milliards FCFA, ce qui porte le cumul des taxes parafiscales recouvrées depuis le début de l'année à 20,3 milliards FCFA, soit 71% du montant budgétisé.
- La quote-part versée par Senelec en août 2017 au titre de la sécurisation des approvisionnements en combustible s'élève à 7,6 milliards FCFA ce qui porte le cumul des versements reçus en 2017 à 69,7 milliards FCFA, soit 47% du montant budgétisé.
- Au total, les ressources recouvrées par le FSE au 30 août s'élèvent à 154,3 milliards FCFA soit 64 % du montant budgétisé. Ce montant prend en compte le report budgétaire de l'exercice 2016 pour un montant de 64,3 milliards FCFA.

2. Emploi des ressources

- Durant le mois d'août 2017, le FSE a réglé, au titre de l'approvisionnement en combustible de Senelec, 11,2 milliards FCFA, portant ainsi le montant décaissé pour ce chapitre à 79,9 milliards FCFA, soit 50% du montant budgétisé.

A fin août 2017, l'encours de Senelec auprès de la SAR s'élève à 30,2 milliards FCFA dont 17,2 milliards FCFA échus.

- Au titre des investissements relatifs au Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de Senelec, le FSE a procédé des décaissements d'un montant global de 1,2 milliards FCFA durant le mois d'août 2017, portant ainsi le montant décaissé pour ce chapitre à 2,6 milliards FCFA, soit 11% du montant budgétisé.
- Au titre du remboursement des pertes commerciales subies par les importateurs du fait du blocage du prix des hydrocarbures, le FSE a procédé à un premier règlement d'un montant de 0,4 milliards FCFA, soit 1% du montant budgétisé.
- Les charges de fonctionnement du FSE, pour le mois d'août 2017, s'élèvent à 52,1 millions FCFA. Ce qui porte le cumul des charges de fonctionnement du FSE à 247,3 millions FCFA soit 34% du montant budgétisé au titre de l'exercice.

REALISATIONS DU FSE AU 30/08/2017 (en millions FCFA)

	<u>Prévisions budgétaires 2017</u>	<u>Réalisations</u>									<u>% réalisation budget 2017</u>
		janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	Cumul 2017	
PSE	24 000,0	0,0	0,0	1 643,0	1 713,4	2 123,2	7 899,0	109,9	4 272,4	17 760,9	74%
CODETE	-	-	-	-	356,9	-	-	-	-	356,9	-
Quote-part COSEC	4 000,0	0,0	0,0	298,6	618,6	222,0	152,3	155,4	715,1	2 162,1	54%
Différentiel tranport	600,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%
RESSOURCES PROPRES FSE	28 600,0	0,0	0,0	1 941,5	2 688,9	2 345,2	8 051,3	265,3	4 987,5	20 279,9	71%
Quote part SENELEC	147 276,5	7 200,0	6 900,0	10 900,0	7 460,8	15 300,0	4 705,0	9 635,0	7 630,0	69 730,8	47%
Revenus financiers et autres revenus	306,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%
Reports 2016	64 305,9	19 884,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	44 421,8	0,0	64 305,9	100%
TOTAL RESSOURCES DU FSE	240 488,4	27 084,2	6 900,0	12 841,5	10 149,7	17 645,2	12 756,3	54 322,1	12 617,5	154 316,6	64%
Sécurisation du combustible de SENELEC	161 182,1	3 558,9	2 486,2	9 454,8	12 815,7	16 898,9	5 637,5	17 886,4	11 190,8	79 929,2	50%
Investissements	23 842,0	0,0	0,0	0,0	1 104,4	0,0	0,0	358,0	1 170,8	2 633,2	11%
Subvention pour location de groupes	11 878,9	10 194,2	1 240,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11 434,9	96%
Règlement du différentiel de transport	10 008,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%
Remboursement des pertes commerciales	32 762,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	419,8	419,8	1%
Frais bancaires et autres frais liés aux missions	80,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%
Charges de fonctionnement du FSE	734,5	29,4	21,6	29,7	22,6	26,4	30,9	34,5	52,1	247,3	34%
TOTAL EMPLOIS DU FSE	240 488,4	13 782,5	3 748,5	9 484,5	13 942,7	16 925,4	5 668,4	18 278,8	12 833,6	94 664,4	39%